

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1665

7 juillet 2008

SOMMAIRE

Abbey Reinsurance S.A.	79920	Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l.	79903
ABC Luxembourg S.A.	79907	Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l.	79903
Acres 1010	79882	Leoralux S.à r.l.	79905
AKH Luxco II S.à r.l.	79920	Log S.A.	79883
Alevest	79883	Mardam Immo S.A.	79908
Alster S.à r.l.	79911	Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l.	79884
Apparatur Verfahren S.A.	79908	MKL Properties S.A.	79903
Auto Moteurs Express Service S.à r.l.	79904	North South Holdings S.à r.l.	79900
Axa Alternative Financing Management S.à r.l.	79892	Orexis S.à r.l.	79891
Axxion S.A.	79904	Organisation pour le Développement Economique et la Promotion de l'Agriculture	79906
Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar	79883	Penucha & Co S.A.	79908
Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar	79882	Pictet Targeted Fund Management Company S.A.	79907
Bayerische Landesbank Niederlassung Luxembourg	79909	Recordati S.A. Chemical and Pharmaceutical Company	79893
Beauty Noro G.m.b.H.	79909	Roquette Re S.A.	79891
Bourmicht S.A.	79906	Sanpaolo Bank S.A.	79884
BPT Arista SA SICAV-SIF	79884	Sanpaolo Bank S.A.	79894
BPT Arista SA SICAV-SIF	79883	Sanpaolo Bank S.A.	79874
Canon Luxembourg S.A.	79893	Servitia	79874
Carador S.A.	79907	Société Européenne de Banque	79894
CID Holdings S.A.	79901	Société Luxembourgeoise de Transports Sàrl	79892
Cofima II S.A.	79919	Solstice S. à r.l.	79904
ConnectCom S.à r.l.	79893	Sylvar S.à r.l.	79892
Degroof Alternative	79901	Tachkent S.à r.l.	79901
Dexia LdG Banque S.A.	79906	Thales S.A.	79902
Emimmo S.A.	79891	Transtrend Fund Alliance	79905
Eurizon Capital S.A.	79874	TW (Iceland) Luxembourg Branch	79890
EURO VL Luxembourg S.A.	79903	Wisdom S.A.	79902
Hudson Luxembourg S.A.	79874	Wood Licence S.à r.l.	79905
Hyperion S.A.	79902		
Immo MD S.A.	79909		
Leggett & Platt Luxembourg Finance Company S.à r.l.	79904		

Hudson Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 36.981.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale du 21 février 2008

En date du 21 février 2008, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:
de prolonger les mandats de Monsieur Ivan De Witte en tant que président-administrateur et administrateur-délégué de la Société avec effet au 21 février 2008 et ce pour une durée déterminée jusqu'au 28 février 2011
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008
Hudson Luxembourg S.A.
Signature

Référence de publication: 2008077443/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05884. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Eurizon Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 28.536.

Servitia, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 23, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 14.241.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 18.498.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of June.
Before Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) EURIZON CAPITAL S.A., a société anonyme, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies, section B under number 28.536 and having its registered office at L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe, here represented by *Ciro BEFFI*, employee, residing professionally in Luxembourg, 9-11, rue Goethe, pursuant to a resolution of the Board of Directors taken on May 14, 2008, hereinafter referred to as "EURIZON"

incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Esch-sur-Alzette, dated July 27, 1988 published in the Mémorial C number 252 of August 6, 1988. The Articles of Association of EURIZON have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, residing in Luxembourg, dated October 16, 2006.

2) SERVITIA, a société anonyme, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies, section B under number 14.241 and having its registered office at L-1724 Luxembourg, 23, boulevard du Prince Henri, here represented by *Mr Jean-Claude KRIEGER*, employee, residing professionally in Luxembourg, 23, bd Prince Henri, pursuant to a resolution of the Board of Directors taken on May 13, 2008, hereinafter referred to as "SERVITIA"

incorporated pursuant to a deed of *M^e Marc Elter*, notary, then residing in Junglinster, dated October 21, 1976 published in the Mémorial C number 270 of December 2, 1976. The Articles of Association of SERVITIA have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated March 7, 2007.

3) SANPAOLO BANK S.A., a société anonyme, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies, section B under number 18.498 and having its registered office at L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté, here represented by *Mr Massimo DEL VECCHIO*, employee, residing professionally in Luxembourg, 8, av. de la Liberté, pursuant to a resolution of the Board of Directors taken on May 13, 2008, hereinafter referred to as "SANPAOLO"

incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Remich, dated July 10, 1981 published in the Mémorial C number 158 of August 6, 1981. The Articles of Association of SANPAOLO have been amended several

times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated March 27, 2007 published in the Mémorial C of 2007 page 58062.

EURIZON, SERVITIA and SANPAOLO being referred to as the "Companies".

A copy of the aforementioned resolutions, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary will be annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

It is decided to effectuate the branches of activity transfers described hereafter between the Companies, from one company to another, i.e. from EURIZON to SANPAOLO, from EURIZON to SERVITIA and from SANPAOLO to SERVITIA which are part of the Intesa Sanpaolo Banking Group. The branches of activity transfers are executed by the companies transferring such branches of activity in consideration of the fact that these companies through more efficient services rendered by the companies receiving such branches of activity, because of the branches of activity transfers will benefit directly as counterpart from these transfer operations.

Therefore it is decided:

I. between EURIZON (the transferring company) and SANPAOLO (the recipient company)

WHEREAS it is decided that EURIZON shall transfer for consideration in cash the branch of activity consisting in the Fund Administration activities including the securities lending activities and, more particularly, all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity I") to SANPAOLO (the "Branch of Activity Transfer I")

NOW, THEREFORE EURIZON and SANPAOLO, as represented, have requested the undersigned notary to record as follows the transfer deed (the "Transfer Deed") prepared by the Board of Directors of EURIZON and by the Board of Directors of SANPAOLO in order to realise the Branch of Activity Transfer I, which Transfer Deed is as follows:

1. THE TRANSFER OF THE BRANCH OF ACTIVITY I

EURIZON and SANPAOLO have decided to submit the Branch of Activity Transfer I to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the law on commercial companies dated August 10, 1915 as amended from time to time (the "Luxembourg Company Law").

EURIZON shall transfer for consideration in cash the Branch of Activity I to SANPAOLO.

All the shareholders of EURIZON and all the shareholders of SANPAOLO have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the transfer proposal by the Board of Directors' of each of EURIZON and SANPAOLO, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of each of EURIZON and SANPAOLO of the explanatory memorandum to the transfer proposal, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

2. EFFECTIVE DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER I

The Branch of Activity Transfer I shall become effective between EURIZON and SANPAOLO and vis-à-vis third parties on July 7, 2008 (the "Effective Date"). The publication of the present Transfer Deed and of the notarial deeds containing the minutes of the general meeting of shareholders of respectively EURIZON and SANPAOLO approving the Branch of Activity Transfer I, in accordance with the provisions of Article 9 of the Luxembourg Company Law shall take place on July 7, 2008.

At the Effective Date, all assets and liabilities composing the Branch of Activity I of EURIZON shall be transferred to SANPAOLO by operation of law in accordance with Article 308 bis-5 of the Luxembourg Company Law and at the exclusive risk of SANPAOLO.

3. DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER I FROM AN ACCOUNTING POINT OF VIEW

For accounting purposes, the Branch of Activity Transfer I shall be considered as accomplished for SANPAOLO as of July 7, 2008.

4. DESCRIPTION OF THE ASSETS AND LIABILITIES INCLUDED IN THE BRANCH OF ACTIVITY I OF EURIZON TO BE TRANSFERRED TO SANPAOLO

The terms and conditions of the Branch of Activity Transfer I have been determined by reference to the interim accounts as at March 31, 2008 of EURIZON provided, however, that the assets and liabilities included in the Branch of Activity I of EURIZON to be transferred, shall be transferred to SANPAOLO in their condition existing on the Effective Date.

ASSETS

Administrative services	2,936,000
Accrued assets *	1,680,000
TOTAL ASSETS	4,616,000

* It includes ongoing contracts (1,300,000 EUR linked to the Fideuram contract for the preparatory activity to NAV calculation).

LIABILITIES

Debts for purchasing and services	433,000
TOTAL LIABILITIES	433,000

Without prejudice to the foregoing, assets and liabilities relating to the Branch of Activity I at the Effective Date and not expressly listed in this Transfer Deed shall be transferred to SANPAOLO on the Effective Date.

5. CONSIDERATION FOR THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER I

The Branch of Activity I of EURIZON shall be transferred to SANPAOLO at its fair market value.

The Branch of Activity I of EURIZON shall be transferred to SANPAOLO at a price of forty-one million four hundred thousand Euro (EUR 41,400,000).

6. BOARD OF DIRECTORS' AND SHAREHOLDERS APPROVALS; APPROVAL BY THE COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER ("CSSF")

The Board of Directors of EURIZON approved this Transfer Deed on May 14, 2008.

The Board of Directors of SANPAOLO approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

No objection has been received from the CSSF in connection with the Branch of Activity Transfer I.

The effectiveness of the present Transfer Deed is subject to the approval by the extraordinary general meeting of shareholders of respectively EURIZON and SANPAOLO of the Branch of Activity Transfer I as contemplated by the transfer proposal jointly drawn up by the Board of Directors of EURIZON and of SANPAOLO and executed before the undersigned notary on May 15, 2008, and as filed with the RCSL and as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 24, 2008.

II. between EURIZON (the transferring company) and SERVITIA (the recipient company)

WHEREAS it is decided that EURIZON shall transfer the branch of activity consisting in Information Technologies (IT) and, more particularly, all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity II") to SERVITIA (the "Branch of Activity Transfer II");

NOW, THEREFORE EURIZON and SERVITIA, as represented, have requested the undersigned notary to record as follows the transfer deed (the "Transfer Deed") prepared by the Board of Directors of EURIZON and by the Board of Directors of SERVITIA in order to realise the Branch of Activity Transfer II, which Transfer Deed is as follows:

1. THE TRANSFER OF THE BRANCH OF ACTIVITY II

EURIZON and SERVITIA have decided to submit the Branch of Activity Transfer II to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the Luxembourg Company Law.

EURIZON shall transfer for no consideration the Branch of Activity II to SERVITIA, being understood that Servitia will take over employment contracts of all relevant Eurizon IT personnel.

All the shareholders of EURIZON and all the shareholders of SERVITIA have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the transfer proposal by the Board of Directors of each of EURIZON and SERVITIA, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of each of EURIZON and SERVITIA of the explanatory memorandum to the transfer proposal, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

2. EFFECTIVE DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER II

The Branch of Activity Transfer II shall become effective between EURIZON and SERVITIA and vis-à-vis third parties on July 7, 2008 (the "Effective Date"). The publication of the present Transfer Deed and of the notarial deeds containing the minutes of respectively the general meeting of shareholders of EURIZON approving the Branch of Activity Transfer II and the general meeting of shareholders of SERVITIA approving the Branch of Activity Transfer II, in accordance with the provisions of Article 9 of the Luxembourg Company Law shall take place on July 7, 2008.

At the Effective Date, all assets and liabilities composing the Branch of Activity II of EURIZON shall be transferred to SERVITIA by operation of law in accordance with Article 308 bis-5 of the Luxembourg Company Law and at the exclusive risk of SERVITIA.

3. DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER II FROM AN ACCOUNTING POINT OF VIEW

For accounting purposes, the Branch of Activity Transfer II shall be considered as accomplished for SERVITIA as of July 7, 2008.

4. DESCRIPTION OF THE ASSETS AND LIABILITIES INCLUDED IN THE BRANCH OF ACTIVITY II OF EURIZON TO BE TRANSFERRED TO SERVITIA

The terms and conditions of the Branch of Activity Transfer II have been determined by reference to the interim accounts as at March 31, 2008 of EURIZON provided, however, that the assets and liabilities included in the Branch of Activity II of EURIZON to be transferred, shall be transferred to SERVITIA in their condition existing on the Effective Date.

ASSETS

Prepaid expenses*	236,000
Capital assets	550,970
Intangible assets	206,150
Outsourcing services	10,100
Total Assets	1,003,830

* It includes the Sungard annual maintenance fee.

LIABILITIES

Various debts due to purchase & services	140,000
Total Liabilities	140,000

Without prejudice to the foregoing, assets and liabilities relating to the Branch of Activity II at the Effective Date and not expressly listed in this Transfer Deed shall be transferred to SERVITIA on the Effective Date.

The net assets are evaluated at one million four hundred thousand Euro (EUR 1,400,000).

5. BOARD OF DIRECTORS' AND SHAREHOLDERS APPROVALS

The Board of Directors of EURIZON approved this Transfer Deed on May 14, 2008.

The Board of Directors of SERVITIA approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

The effectiveness of the present Transfer Deed is subject to the approval by the extraordinary general meeting of shareholders of respectively EURIZON and SERVITIA of the Branch of Activity Transfer II as contemplated by the transfer proposal jointly drawn up by the Board of Directors of EURIZON and of SERVITIA and executed before the undersigned notary on May 15, 2008, and as filed with the RCSL and as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 24, 2008.

III. between SANPAOLO (the transferring company) and SERVITIA (the recipient company)

WHEREAS it is decided that SANPAOLO shall transfer the branch of activity consisting in Information Technologies (IT) and, more particularly, all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity III") to SERVITIA (the "Branch of Activity Transfer III")

NOW, THEREFORE SANPAOLO and SERVITIA, as represented, have requested the undersigned notary to record as follows the transfer deed (the "Transfer Deed") prepared by the Board of Directors of SANPAOLO and by the Board of Directors of SERVITIA in order to realise the Branch of Activity Transfer III, which Transfer Deed is as follows:

1. THE TRANSFER OF THE BRANCH OF ACTIVITY III

SANPAOLO and SERVITIA have decided to submit the Branch of Activity Transfer III to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the Luxembourg Company Law.

SANPAOLO shall transfer for no consideration the Branch of Activity III to SERVITIA, being understood that Servitia will take over employment contracts of all relevant Sanpaolo IT personnel.

All the shareholders of SANPAOLO and all the shareholders of SERVITIA have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the transfer proposal by the Board of Directors of each of SANPAOLO and SERVITIA, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of each of SANPAOLO and SERVITIA of the explanatory memorandum to the transfer proposal, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

2. EFFECTIVE DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER III

The Branch of Activity Transfer III shall become effective between SANPAOLO and SERVITIA and vis-à-vis third parties on July 7, 2008 (the "Effective Date"). The publication of the present Transfer Deed and of the notarial deeds containing the minutes of respectively the general meeting of shareholders of SANPAOLO approving the Branch of Activity Transfer III and the general meeting of shareholders of SERVITIA approving the Branch of Activity Transfer III, in accordance with the provisions of Article 9 of the Luxembourg Company Law shall take place on July 7, 2008.

At the Effective Date, all assets and liabilities composing the Branch of Activity III of SANPAOLO shall be transferred to SERVITIA by operation of law in accordance with Article 308 bis-5 of the Luxembourg Company Law and at the exclusive risk of SERVITIA.

3. DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER III FROM AN ACCOUNTING POINT OF VIEW

For accounting purposes, the Branch of Activity Transfer III shall be considered as accomplished for SERVITIA as of July 7, 2008.

4. DESCRIPTION OF THE ASSETS AND LIABILITIES INCLUDED IN THE BRANCH OF ACTIVITY III OF SANPAOLO TO BE TRANSFERRED TO SERVITIA

The terms and conditions of the Branch of Activity Transfer III have been determined by reference to the interim accounts as at March 31, 2008 of SANPAOLO provided, however, that the assets and liabilities included in the Branch of Activity III of SANPAOLO to be transferred, shall be transferred to SERVITIA in their condition existing on the Effective Date.

ASSETS

Capital assets	1,889,000
Intangible assets	2,662,000
Total Assets*	4,551,000

*It includes Hardware and Software

Without prejudice to the foregoing, assets and liabilities relating to the Branch of Activity III at the Effective Date and not expressly listed in this Transfer Deed shall be transferred to SERVITIA on the Effective Date.

The net assets are valued at three million five hundred fifty thousand Euro (EUR 3,550,000).

5. BOARD OF DIRECTORS' AND SHAREHOLDERS APPROVALS

The Board of Directors of SANPAOLO approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

The Board of Directors of SERVITIA approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

The effectiveness of the present Transfer Deed is subject to the approval by the extraordinary general meeting of shareholders of respectively SANPAOLO and SERVITIA of the Branch of Activity Transfer III as contemplated by the transfer proposal jointly drawn up by the Board of Directors of SANPAOLO and of SERVITIA and executed before the undersigned notary on May 15, 2008, and as filed with the RCSL and as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 24, 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations in any form whatsoever, which shall be borne as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 25,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by name, Christian name, civil status and residence, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Follows the French version

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée «EURIZON CAPITAL S.A.», ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 28.536,

ici représentée par M. Ciro BEFFI, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise le 14 mai 2008, ci-après nommée «EURIZON»

constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 juillet 1988, publié au Mémorial C numéro 252 du 6 août 1988. Les Statuts de EURIZON ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire soussigné, résidant à Luxembourg, en date du 16 octobre 2006.

2) la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée «SERVITIA», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 23, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 14.241,

ici représentée par M. Jean-Claude KRIEGER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, bd Prince Henri,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise le 13 mai 2008, ci-après nommée «SERVITIA»

constituée suivant un acte reçu par M^e Marc Elter, notaire, alors de résidence à Junglinster, en date du 21 octobre 1976 publié au Mémorial C numéro 270 du 2 décembre 1976. Les Statuts de SERVITIA ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 7 mars 2007.

3) la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée «SANPAOLO BANK S.A.», ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 18.498,

ici représentée par M. Massimo DEL VECCHIO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 8, av. de la Liberté,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise le 13 mai 2008, ci-après nommée «SANPAOLO»

constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Remich, en date du 10 juillet 1981, publié au Mémorial C numéro 158 du 6 août 1981. Les Statuts de SANPAOLO ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte du notaire soussigné, en date du 27 mars 2007, publié au Mémorial C de 2007 page 58062.

soussigné EURIZON, SERVITIA and SANPAOLO étant désignées en tant que les "Sociétés".

Une copie desdites résolutions, après avoir été paraphées "ne varietur" par les parties comparantes et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il est décidé de procéder entre les Sociétés à des transferts de branches d'activités tels que décrits ci-après d'une société à une autre, de EURIZON vers SANPAOLO, de EURIZON vers SERVITIA et de SANPAOLO vers SERVITIA lesquelles font partie du groupe bancaire Intesa Sanpaolo. Les transferts de branches d'activités sont réalisés par les sociétés qui transfèrent de telles branches d'activités en rémunération du fait que ces sociétés par suite de services plus efficaces rendus par les sociétés qui reçoivent de telles branches d'activités, bénéficieront directement en contrepartie de ces transferts d'activités.

Aussi est-il décidé:

I. entre EURIZON (la société cédante) et SANPAOLO (la société bénéficiaire)

CONSIDERANT qu'il a été décidé qu'EURIZON transfère la branche d'activité comprenant les activités d'Administration des Fonds, y inclus les activités d'emprunt de titres, et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité I") à SANPAOLO (la "Cession de Branche d'Activité I")

PAR CONSEQUENT, EURIZON et SANPAOLO, telles que représentées, ont requis le notaire soussigné d'acter comme suit l'acte de cession (l'"Acte de Cession") établi par le Conseil d'Administration de EURIZON et par le Conseil d'Administration de SANPAOLO afin de réaliser la Cession de Branche d'Activité I, lequel Acte de Cession est conçu comme suit:

1. LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE I

EURIZON et SANPAOLO ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité I au régime des scissions prévu par les Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés").

EURIZON transférera pour une contrepartie en numéraire la Branche d'Activité I à SANPAOLO.

Tous les actionnaires de EURIZON et tous les actionnaires de SANPAOLO ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le projet de cession par le Conseil d'Administration de chacune de EURIZON et SANPAOLO, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de chacune de EURIZON et SANPAOLO, du rapport écrit détaillé sur le projet de cession, du rapport de l'expert indépendant et d'un état comptable intérimaire.

2. DATE EFFECTIVE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE I

La Cession de Branche d'Activité I prendra effet entre EURIZON et SANPAOLO et vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008 (la "Date d'Effet"). La publication du présent Acte de Cession et des actes notariés contenant respectivement les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires de EURIZON et de SANPAOLO approuvant la Cession de Branche d'Activité I conformément aux dispositions de l'Article 9 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés interviendra le 7 juillet 2008.

A la Date d'Effet tous les éléments d'actif et de passif composant la Branche d'Activité I de EURIZON seront transférés à SANPAOLO de plein droit conformément à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés et aux risques exclusifs de SANPAOLO.

3. DATE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE I SUR LE PLAN COMPTABLE

Du point de vue comptable, la Cession de Branche d'Activité I sera considérée comme accomplie pour SANPAOLO, le 7 juillet 2008.

4. DESCRIPTION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF COMPRIS DANS LA BRANCHE D'ACTIVITE I DE EURIZON A TRANSFERER A SANPAOLO

Les termes et conditions de la Cession de Branche d'Activité I ont été déterminés par référence aux comptes intermédiaires du 31 mars 2008 de EURIZON, sous réserve, toutefois, que les éléments d'actif et de passif compris dans la Branche d'Activité I de EURIZON à transférer, seront transférés à SANPAOLO dans leur état existant à la Date d'Effet.

ACTIF

Services administratifs	2.936.000
Avoirs courus *	1.680.000
TOTAL ACTIFS	4.616.000

* Y inclus les contrats en cours (1.300.000 EUR liés au contrat Fideuram pour l'activité de préparation du calcul de la VNI).

PASSIF

Dettes pour services et achats	433.000
TOTAL PASSIF	433.000

Sans préjudice de ce qui précède, les éléments d'actif et de passif relatifs à la Branche d'Activité I à la Date d'Effet et qui ne sont pas explicitement énumérés dans le présent Acte de Cession seront transférés à SANPAOLO à la Date d'Effet.

5. CONTREPARTIE POUR LE TRANSFERT DE BRANCHE D'ACTIVITE I

La Branche d'Activité I de EURIZON sera transférée à SANPAOLO à sa juste valeur de marché.

La Branche d'Activité I de EURIZON sera transférée à SANPAOLO à un prix de quarante et un millions quatre cent mille Euros (41.400.000 EUR).

6. APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ACTIONNAIRES; APPROBATION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER («CSSF»)

Le Conseil d'Administration de EURIZON a approuvé cet Acte de Cession le 14 mai 2008.

Le Conseil d'Administration de SANPAOLO a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

Aucune objection n'a été reçue de la CSSF concernant la Cession de Branche d'Activité I.

L'effectivité du présent Acte de Cession est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires respectivement de EURIZON et de SANPAOLO de la Cession de Branche d'Activité I conformément au projet de cession tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de EURIZON et par le Conseil d'Administration de SANPAOLO et signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, et tel que déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 mai 2008.

II. entre EURIZON (la société cédante) et SERVITIA (la société bénéficiaire)

CONSIDERANT qu'il a été décidé qu'EURIZON transfère la branche d'activité comprenant les activités de Technologies Informatiques (IT), et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité II") à SERVITIA (la "Cession de Branche d'Activité II");

PAR CONSEQUENT, EURIZON et SERVITIA, telles que représentées, ont requis le notaire soussigné d'acter comme suit l'acte de cession (l'"Acte de Cession") établi par le Conseil d'Administration de EURIZON et par le Conseil d'Administration de SERVITIA afin de réaliser la Cession de Branche d'Activité II, lequel Acte de Cession est conçu comme suit:

1. LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE II

EURIZON et SERVITIA ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité II au régime des scissions prévu par les Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

EURIZON transférera sans contrepartie la Branche d'Activité II à SERVITIA, étant entendu que Servitia reprendra les contrats d'emploi de tout le personnel IT de Eurizon.

Tous les actionnaires de EURIZON et tous les actionnaires de SERVITIA ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le projet de cession par le Conseil d'Administration de chacune de EURIZON et SERVITIA, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de chacune de EURIZON et SERVITIA, du rapport écrit détaillé sur le projet de cession, du rapport de l'expert indépendant et d'un état comptable intérimaire.

2. DATE EFFECTIVE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE II

La Cession de Branche d'Activité II prendra effet entre EURIZON et SERVITIA et vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008 (la "Date d'Effet"). La publication du présent Acte de Cession et des actes notariés contenant respectivement les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires de EURIZON et de SERVITIA approuvant la Cession de Branche d'Activité II conformément aux dispositions de l'Article 9 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés interviendra le 7 juillet 2008.

A la Date d'Effet tous les éléments d'actif et de passif composant la Branche d'Activité II de EURIZON seront transférés à SERVITIA de plein droit conformément à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés et aux risques exclusifs de SERVITIA.

3. DATE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE II SUR LE PLAN COMPTABLE

Du point de vue comptable, la Cession de Branche d'Activité II sera considérée comme accomplie pour SERVITIA, le 7 juillet 2008.

4. DESCRIPTION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF COMPRIS DANS LA BRANCHE D'ACTIVITE II DE EURIZON A TRANSFERER A SERVITIA

Les termes et conditions de la Cession de Branche d'Activité II ont été déterminés par référence aux comptes intermédiaires du 31 mars 2008 de EURIZON, sous réserve, toutefois, que les éléments d'actif et de passif compris dans la Branche d'Activité II de EURIZON à transférer, seront transférés à SERVITIA dans leur état existant à la Date d'Effet.

ACTIF

Dépenses prépayées*	236.000
Avoirs en capital	550.970
Actifs incorporels	206.150
Services d'outsourcing	10.100
Actif total	1.003.830

* Inclus les frais annuels d'entretien de Sungard.

PASSIF

Dettes diverses dues pour achats et services	140.000
Passif total	140.000

Sans préjudice de ce qui précède, les éléments d'actif et de passif relatifs à la Branche d'Activité II à la Date d'Effet et qui ne sont pas explicitement énumérés dans le présent Acte de Cession seront transférés à SERVITIA à la Date d'Effet. L'actif net est évalué à un million quatre cent mille Euros (1.400.000 EUR).

5. APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de EURIZON a approuvé cet Acte de Cession le 14 mai 2008.

Le Conseil d'Administration de SERVITIA a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

L'effectivité du présent Acte de Cession est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires respectivement de EURIZON et de SERVITIA de la Cession de Branche d'Activité II conformément au projet de cession tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de EURIZON et par le Conseil d'Administration de SERVITIA et signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, et tel que déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 mai 2008.

III. entre SANPAOLO (la société cédante) et SERVITIA (la société bénéficiaire)

CONSIDERANT qu'il a été décidé que SANPAOLO transfère la branche d'activité comprenant les activités Technologies Informatiques (IT) et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité III") à SERVITIA (la "Cession de Branche d'Activité III")

PAR CONSEQUENT, SANPAOLO et SERVITIA, telles que représentées, ont requis le notaire soussigné d'acter comme suit l'acte de cession (l'"Acte de Cession") établi par le Conseil d'Administration de SANPAOLO et par le Conseil d'Administration de SERVITIA afin de réaliser la Cession de Branche d'Activité III, lequel Acte de Cession est conçu comme suit:

1. LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE III

Les Sociétés ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité III au régime des scissions prévu par les Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

SANPAOLO transférera sans contrepartie la Branche d'Activité III à SERVITIA, étant entendu que Servitia reprendra les contrats d'emploi de tout le personnel IT de Sanpaolo.

Tous les actionnaires de SANPAOLO et tous les actionnaires de SERVITIA ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le projet de cession par le Conseil d'Administration de chacune de SANPAOLO et SERVITIA, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de chacune de SANPAOLO et SERVITIA, du rapport écrit détaillé sur le projet de cession, du rapport de l'expert indépendant et d'un état comptable intérimaire.

2. DATE EFFECTIVE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE III

La Cession de Branche d'Activité III prendra effet entre SANPAOLO et SERVITIA et vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008 (la "Date d'Effet"). La publication du présent Acte de Cession et des actes notariés contenant respectivement les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires de SANPAOLO et de SERVITIA approuvant la Cession de Branche d'Activité III conformément aux dispositions de l'Article 9 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés interviendra le 7 juillet 2008.

A la Date d'Effet tous les éléments d'actif et de passif composant la Branche d'Activité III de SANPAOLO seront transférés à SERVITIA de plein droit conformément à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés et aux risques exclusifs de SERVITIA.

3. DATE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE III SUR LE PLAN COMPTABLE

Du point de vue comptable, la Cession de Branche d'Activité III sera considérée comme accomplie pour SERVITIA, le 7 juillet 2008.

4. DESCRIPTION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF COMPRIS DANS LA BRANCHE D'ACTIVITE III DE SANPAOLO A TRANSFERER A SERVITIA

Les termes et conditions de la Cession de Branche d'Activité III ont été déterminés par référence aux comptes intermédiaires du 31 mars 2008 de SANPAOLO, sous réserve, toutefois, que les éléments d'actif et de passif compris dans la Branche d'Activité III de SANPAOLO à transférer, seront transférés à SERVITIA dans leur état existant à la Date d'Effet.

ACTIF

Avoirs en capital	1.889.000
Actifs incorporels	2.662.000
Actif total*	4.551.000

*Inclus Hardware et Software

Sans préjudice de ce qui précède, les éléments d'actif et de passif relatifs à la Branche d'Activité III à la Date d'Effet et qui ne sont pas explicitement énumérés dans le présent Acte de Cession seront transférés à SERVITIA à la Date d'Effet.

L'actif net est évalué à trois millions cinq cent cinquante mille Euros (3.550.000 EUR).

5. APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de SANPAOLO a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

Le Conseil d'Administration de SERVITIA a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

L'effectivité du présent Acte de Cession est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires respectivement de SANPAOLO et de SERVITIA de la Cession de Branche d'Activité III conformément au projet de cession tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de SANPAOLO et par le Conseil d'Administration de SERVITIA et signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, et tel que déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 mai 2008.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses et rémunération, sous quelque forme que ce soit en raison du présent acte, sont estimés à EUR 25.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux personnes comparantes, connues du notaire soussigné par nom, prénoms, état et demeure, les personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BEFFI, J. CI. KRIEGER, M. DEL VECCHIO, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 26 juin 2008, LAC/2008/25985. — Reçu trois cent quatre-vingt seize mille trois cent soixante Euros (EUR 396.360.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/07/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008080765/208/456.

(080094755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008077638/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03953B. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Acres 1010, Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 117.497.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2008

L'assemblée décide de reconduire la société MAZARS en tant que commissaire aux comptes pour le contrôle des comptes annuels 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDEUROPE

Signature

Référence de publication: 2008077456/657/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00717. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.456.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008077637/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03956. - Reçu 116,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Alevest, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 118.855.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPELLEN, le 18/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008077585/825/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05346. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

BPT Arista SA SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008077640/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03945. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Log S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 83.888.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LOG S.A., Société Anonyme
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008077644/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03156. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

BPT Arista SA SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 132.056.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008077639/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03951. - Reçu 90,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 112.502.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 21 mai 2008

En date du 21 mai 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Peter RIEDEL de son mandat de gérant de classe A de la Société avec effet au 28 avril 2008;

- de nommer Monsieur Michel RAFFOUL, né le 9 novembre 1951 à Accra, Ghana, ayant comme adresse professionnelle: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 28 avril 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Robert BARNES
- Monsieur Steven GLASSMAN
- Monsieur Michel RAFFOUL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

MERRILL LYNCH LUXEMBOURG INVESTMENTS S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008077446/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 18.498.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of June.

Before Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of the company "SANPAOLO BANK S.A." having its registered office in L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté, incorporated by a deed of the undersigned notary, then residing in Remich, dated July 10, 1981 published in the Mémorial C, number 158 of August 6, 1981 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated March 27, 2007, published in the Mémorial C number 1212 of June 20, 2007.

The meeting is opened at 18:00 and is presided by Mr Giampiero D'URZO, employee, residing professionally in Luxembourg, 8, av. de la Liberté.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Giovanni MANCUSO, employee, residing professionally in Luxembourg, 8, av. de la Liberté.

The meeting elects as scrutineers M. Giampiero D'URZO and Mr Silvano DEL ROSSO, employees, residing professionally in Luxembourg, 8, av. de la Liberté.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Approval of the transfer of the branch of activity whereby the Company shall transfer for no consideration the branch of activity consisting in the Private and Corporate Bank activities for companies and private clients including the related treasury activities and the execution activity of funds and, more particularly all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity I") to SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. ("SEB") (the "Branch of Activity Transfer I") and of the transfer of the branch of activity whereby SEB shall transfer for no consideration the branch of activity consisting in the Securities Services Bank activities and, more particularly all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity II") to the Company (the "Branch of Activity Transfer II") as contemplated by the transfer proposal as executed before the undersigned notary on May 15, 2008, filed with the Luxembourg Registry of Trade and Companies ("RCSL") and as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") (the "Transfer Proposal I");

2. Approval of the transfer of the branch of activity whereby the Company shall transfer for no consideration the branch of activity consisting in Information Technologies (IT) and, more particularly, all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity III") to SERVITIA ("SERVITIA") (the "Branch of Activity Transfer III") and of the transfer of the branch of activity whereby EURIZON CAPITAL S.A. ("EURIZON") shall transfer for consideration in cash the branch of activity consisting in the Fund Administration activities including the securities lending activities and, more particularly all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity IV") to the Company (the "Branch of Activity Transfer IV") as contemplated by the transfer proposal as executed before the undersigned notary on May 15, 2008, filed with the RCSL and as published in the Mémorial (the "Transfer Proposal II").

II. The shareholders present or represented, their proxies and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary. The said list shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled "ne varietur" by the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The chairman acknowledges that all the shareholders present or represented at the meeting have waived their right to be duly convened and have been duly informed of the agenda of the meeting and have received a copy of the documents referred to in the agenda, prior to the holding of the present meeting.

III. The chairman informed the meeting that the present general meeting will validly deliberate only if at least 50% of the issued share capital is present or represented and that resolutions will be validly adopted if approved by at least two thirds of the votes cast at the meeting.

IV. As it appears from the attendance list, from the total of one million six hundred eighty-five thousand five hundred eighty-six (1,685,586) shares representing the whole corporate capital, a total of one million six hundred eighty-five thousand five hundred eighty-six (1,685,586) shares are represented at the present extraordinary general meeting representing 100% of the share capital. As the shares represented represent more than 50% of the share capital, the meeting is thus validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items of the agenda.

V. The provisions of the Luxembourg law on commercial companies dated August 10, 1915 as amended (the "Luxembourg Company Law") relating to the branch of activity transfers and demergers have been respected as follows:

1. The Transfer Proposal I jointly drawn up by the Board of Directors of the Company and of SEB and executed before the undersigned notary on May 15, 2008, has been filed with the RCSL and has been published in the Mémorial on May 24, 2008, at least one (1) month before the date of the resolutions taken by the sole shareholder of SEB in connection with the Branch of Activity Transfer I and the Branch of Activity Transfer II and the date hereof.

2. The Transfer Proposal II jointly drawn up by the Board of Directors of the Company, of SERVITIA and of EURIZON and executed before the undersigned notary on May 15, 2008 has been filed with the RCSL and has been published in the Mémorial on May 24, 2008, at least one (1) month before the date of the resolutions taken by the sole shareholder

of SERVITIA in connection with the Branch of Activity Transfer III, the date of the extraordinary general meeting of EURIZON convened to resolve upon the Branch of Activity Transfer IV, and the date hereof.

3. All the shareholders of the Company and the sole shareholder of SEB have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the Transfer Proposal I by the Board of Directors of the Company and of SEB, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of the Company and of SEB of the explanatory memorandum to the Transfer Proposal I, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

4. All the shareholders of the Company, the sole shareholder of SERVITIA and all the shareholders of EURIZON have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the Transfer Proposal II by the Board of Directors of the Company of SERVITIA and of EURIZON, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of the Company, of SERVITIA and of EURIZON of the explanatory memorandum to the Transfer Proposal II, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

5. The notarised transfer proposal in connection with the Branch of Activity Transfer I and the Branch of Activity Transfer II and the annual accounts including the auditors' reports and the management reports for the last three financial years for respectively the Company and SEB as required pursuant to Article 295 of the Luxembourg Company Law, have been deposited at the registered office of the Company and of SEB, for inspection by the shareholders, on May 22, 2008, at least one (1) month prior to the date hereof and the date of the resolutions taken by the sole shareholder of SEB. An attestation from the Company and SEB certifying as to the availability of these documents, after having been signed "ne varietur" by the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

6. The notarised transfer proposal in connection with the Branch of Activity Transfer III and the Branch of Activity Transfer IV and the annual accounts including the auditors' reports and the management reports for the last three financial years for respectively the Company, SERVITIA and EURIZON as required pursuant to Article 295 of the Luxembourg Company Law, have been deposited at the registered office of the Company, of SERVITIA and of EURIZON, for inspection by the shareholders, on May 22, 2008, at least one (1) month prior to the date hereof, the date of the resolutions taken by the sole shareholder of SERVITIA and the date of the extraordinary general meeting of shareholders of EURIZON. An attestation from the Company, SERVITIA and EURIZON certifying as to the availability of these documents, after having been signed "ne varietur" by the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities

VI. The Branch of Activity Transfer I and the Branch of Activity Transfer II have been approved by the sole shareholder of SEB and the Branch of Activity Transfer IV has been approved by the general meeting of shareholders of EURIZON.

VII. After this had been set forth by the chairman and acknowledged by the members of the meeting, the chairman submitted to the vote of the members of the meeting the following resolutions:

First resolution

The general meeting, after having reviewed:

- the Transfer Proposal I jointly drawn up by the Board of Directors of the Company and of SEB and executed before the undersigned notary on May 15, 2008 in accordance with Article 289 and Article 308bis-5 of the Luxembourg Company Law;

- the annual accounts and management reports for the last three financial years for respectively the Company and SEB;

- the transfer deed in connection to the Branch of Activity Transfer I and the Branch of Activity Transfer II as executed before the undersigned notary on June 25, 2008 subject to the approval of the Branch of Activity Transfer I and of the Branch of Activity Transfer II by the extraordinary general meeting of shareholders of the Company and by the sole shareholder of SEB,

unanimously decides to approve the Branch of Activity Transfer I without consideration to SEB and decides to approve the Branch of Activity Transfer II without consideration from SEB to the Company.

The general meeting declares that all the shareholders of the Company and the sole shareholder of SEB have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the Transfer Proposal I by the Board of Directors of the Company and of SEB, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of the Company and of SEB of the explanatory memorandum to the Transfer Proposal I, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

The general meeting acknowledges that the Company and SEB, which are part of the Intesa Sanpaolo Banking Group, have decided to submit the Branch of Activity Transfer I and the Branch of Activity Transfer II to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the Luxembourg Company Law, and as contemplated by the Transfer Proposal I and in accordance with Article 308bis-3 of the Luxembourg Company Law.

The general meeting acknowledges that the Company and SEB have decided in the Branch of Activity Transfer I to include an additional amount of fifty-five million Euros (55,000,000 EUR) in the item "Equity".

The general meeting further decides that the Branch of Activity Transfer I and the Branch of Activity Transfer II shall become effective between the Company and SEB and vis-à-vis third parties on July 7, 2008.

Second resolution

The general meeting, after having reviewed:

- the Transfer Proposal II jointly drawn up by the Board of Directors of the Company, of SERVITIA and of EURIZON and executed before the undersigned notary on May 15, 2008 in accordance with Article 289 and Article 308bis-5 of the Luxembourg Company Law;
- the annual accounts and management reports for the last three financial years for respectively the Company, SERVITIA and EURIZON;
- the transfer deed in connection to the Branch of Activity Transfer III and the Branch of Activity Transfer IV as executed before the undersigned notary on June 25, 2008 subject to the approval of the Branch of Activity Transfer III and of the Branch of Activity Transfer IV by the extraordinary general meeting of shareholders of the Company, by the sole shareholder of SERVITIA and by the extraordinary general meeting of shareholders of EURIZON,

unanimously decides, subject to the approval of the Branch of Activity Transfer III by the sole shareholder of SERVITIA to approve the Branch of Activity Transfer III without consideration to SERVITIA, being understood that Servitia will take over all employment contracts of all relevant Eurizon IT personnel, and decides to approve the Branch of Activity Transfer IV for consideration in cash from EURIZON to the Company.

The general meeting declares that all the shareholders of the Company, the sole shareholder of SERVITIA and all the shareholders of EURIZON have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the Transfer Proposal II by the Board of Directors of the Company, of SERVITIA and of EURIZON, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of the Company, of SERVITIA and of EURIZON of the explanatory memorandum to the Transfer Proposal II, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

The general meeting acknowledges that the Company, SERVITIA and EURIZON, which are part of the Intesa Sanpaolo Banking Group, have decided to submit the Branch of Activity Transfer III and the Branch of Activity Transfer IV to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the Luxembourg Company Law, and as contemplated by the Transfer Proposal II and in accordance with Article 308bis-3 of the Luxembourg Company Law.

The general meeting further decides that the Branch of Activity Transfer III shall become effective between the Company and SERVITIA and vis-à-vis third parties on July 7, 2008 and that the Branch of Activity Transfer IV shall become effective between the Company and EURIZON and vis-à-vis third parties on July 7, 2008.

Declaration

In accordance with Article 300 (2) of the Luxembourg Company Law, the undersigned notary declares having verified and certifies the existence and validity of the legal acts and formalities imposed on the Company in order to realize the Branch of Activity Transfer I, the Branch of Activity Transfer II, the Branch of Activity Transfer III and the Branch of Activity Transfer IV.

There being no further business, the meeting is terminated at 18:35 o'clock.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, signed together with the notary the present deed, no shareholder expressing the wish to sign.

Follows the French version

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "SANPAOLO BANK S.A." ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à REMICH, en date du 10 juillet 1981 publié au Mémorial C, numéro 158 du 6 août 1981 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte du notaire soussigné en date du 27 mars 2007, publié au Mémorial C, numéro 1212 du 20 juin 2007.

La séance est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de M. Giampiero D'URZO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 8, av. de la Liberté.

Le président désigne comme secrétaire de l'assemblée M. Giovanni MANCUSO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 8, av. de la Liberté.

L'assemblée choisit comme scrutateurs M. Giampiero D'URZO et M. Silvano DEL ROSSO, employés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 8, av. de la Liberté.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire soussigné d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Approbation de la cession de la branche d'activité par laquelle la Société va transférer sans contrepartie la branche d'activité comprenant les activités de Private et Corporate Banking pour des sociétés et des clients privés, y inclus les activités de trésorerie y relatives et l'activité d'exécution concernant les fonds et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité I") à la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. («SEB») (la "Cession de Branche d'Activité I") et de la cession de la branche d'activité par laquelle SEB va transférer sans contrepartie la branche d'activité comprenant les activités de Services Valeurs Mobilières et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité II") à la Société (la "Cession de Branche d'Activité II") conformément au projet de cession tel que signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés ("RCSL") et tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") (le «Projet de Cession I»);

2. Approbation de la cession de la branche d'activité par laquelle la Société va transférer sans contrepartie la branche d'activité comprenant les activités Technologies Informatiques (IT) et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité III") à SERVITIA («SERVITIA») (la "Cession de Branche d'Activité III") et de la cession de la branche d'activité par laquelle EURIZON CAPITAL S.A. («EURIZON») va transférer pour une contrepartie en numéraire la branche d'activité comprenant les activités d'Administration des Fonds y inclus les activités d'emprunt de titres et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité IV") à la Société (la "Cession de Branche d'Activité IV") conformément au projet de cession tel que signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, déposé auprès du RCSL et tel que publié au Mémorial (le «Projet de Cession II»);

II. Les actionnaires présents ou représentés, leurs mandataires et le nombre d'actions détenu par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations données par les actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le président constate que tous les actionnaires présents ou représentés ont renoncé à leur droit d'être dûment convoqués et qu'ils ont été informé de l'ordre du jour de l'assemblée et ont reçu une copie des documents indiqués dans l'ordre du jour avant la tenue de la présente assemblée.

III. Le président informe l'assemblée que la présente assemblée générale ne délibérera valablement que si au moins 50% du capital social émis est présent ou représenté et que les décisions ne seront valablement adoptées que si elles sont approuvées par au moins deux tiers des votes émis à l'assemblée.

IV. Il résulte de la liste de présence, que du total d'un million six cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-six (1.685.586) actions représentant l'intégralité du capital social, un total d'un million six cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-six (1.685.586) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, représentant 100% du capital social. Puisque les actions représentées représentent plus de 50% du capital social, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

V. Les dispositions de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés") relatives aux transferts de branche d'activités et aux scissions ont été respectées comme suit:

1. Le Projet de Cession I tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de la Société et de SEB et tel que signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008 a été déposé auprès du RCSL et a été publié au Mémorial le 24 mai 2008, un (1) mois au moins avant la date des résolutions prises par l'actionnaire unique de SEB en rapport avec la Cession de Branche d'Activité I et la Cession de Branche d'Activité II et la date du présent acte.

2. Le Projet de Cession II tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON et tel que signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008 a été déposé auprès du RCSL et a été publié au Mémorial le 24 mai 2008, un (1) mois au moins avant la date des résolutions prises par l'actionnaire unique de SERVITIA en rapport avec la Cession de Branche d'Activité III, la date de l'assemblée générale extraordinaire d'EURIZON convoquée afin de décider la Cession de Branche d'Activité IV et la date du présent acte.

3. Tous les actionnaires de la Société et l'actionnaire unique de SEB ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession I par le Conseil d'Administration de la Société et de SEB, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de la Société et de SEB, du rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession I, du rapport de l'expert indépendant et de l'état comptable intérimaire.

4. Tous les actionnaires de la Société, l'actionnaire unique de SERVITIA et tous les actionnaires d'EURIZON ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession II par le Conseil d'Administration de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON, du rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession II, du rapport de l'expert indépendant et de l'état comptable intérimaire.

5. Le projet de cession notarié en rapport avec la Cession de Branche d'Activité I et la Cession de Branche d'Activité II et les comptes annuels, y compris les rapports du réviseur d'entreprises et les rapports de gestion des trois derniers exercices respectivement pour la Société et SEB tels que requis par l'Article 295 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés ont été déposés au siège social de la Société et de SEB, en vue de leur consultation par les actionnaires, en date du 22 mai 2008, un (1) mois au moins avant la date du présent acte et la date des résolutions prises par l'actionnaire unique de SEB. Une attestation de la Société et de SEB certifiant la disponibilité de ces documents restera, après avoir été signée «ne varietur» par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

6. Le projet de cession notarié en rapport avec la Cession de Branche d'Activité III et la Cession de Branche d'Activité IV et les comptes annuels, y compris les rapports du réviseur d'entreprises et les rapports de gestion des trois derniers exercices respectivement pour la Société, SERVITIA et EURIZON tels que requis par l'Article 295 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés ont été déposés au siège social de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON, en vue de leur consultation par les actionnaires, en date du 22 mai 2008, un (1) mois au moins avant la date du présent acte et la date des résolutions prises par l'actionnaire unique de SERVITIA et la date de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'EURIZON. Une attestation de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON certifiant la disponibilité de ces documents restera, après avoir été signée «ne varietur» par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

VI. La Cession de Branche d'Activité I et la Cession de Branche d'Activité II ont été approuvées par l'actionnaire unique de SEB et la Cession de Branche d'Activité IV a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires d'EURIZON.

VII. Ces faits ayant été exposés par le président et reconnus exacts par l'assemblée, le président met aux voix des membres de l'assemblée les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir revu:

- le Projet de Cession I établi conjointement par le Conseil d'Administration de la Société et de SEB et signé par-devant le notaire soussigné en date du 15 mai 2008 conformément à l'Article 289 et à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés;

- les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices respectivement pour la Société et SEB;

- l'acte de cession en rapport avec la Cession de Branche d'Activité I et la Cession de Branche d'Activité II signé par-devant le notaire soussigné en date du 25 juin 2008 sous réserve de l'approbation de la Cession de Branche d'Activité I et de la Cession de Branche d'Activité II par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société et par l'actionnaire unique de SEB,

décide à l'unanimité d'approuver la Cession de Branche d'Activité I sans contrepartie à SEB et décide d'approuver la Cession de Branche d'Activité II sans contrepartie de SEB à la Société.

L'assemblée générale déclare que tous les actionnaires de la Société et l'actionnaire unique de SEB ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession I par le Conseil d'Administration de la Société et de SEB, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de la Société et de SEB du rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession I, du rapport de l'expert indépendant et de l'état comptable intérimaire.

L'assemblée générale constate que la Société et SEB, qui font partie du groupe bancaire Intesa Sanpaolo, ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité I et la Cession de Branche d'Activité II au régime des scissions conformément aux Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, et tel que prévu par le Projet de Cession I et conformément à l'Article 308 bis-3 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

L'assemblée générale constate que la Société et SEB ont décidé pour la Cession de Branche d'Activité I d'inclure un montant supplémentaire de cinquante-cinq millions d'Euros (55.000.000 EUR) dans le poste «Participation».

L'assemblée générale décide en outre que la Cession de Branche d'Activité I et la Cession de Branche d'Activité II prendront effet tant entre la Société et SEB que vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir revu:

- le Projet de Cession II établi conjointement par le Conseil d'Administration de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON et signé par-devant le notaire soussigné en date du 15 mai 2008 conformément à l'Article 289 et à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés;

- les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices respectivement pour la Société, SERVITIA et EURIZON;

- l'acte de cession en rapport avec la Cession de Branche d'Activité III et la Cession de Branche d'Activité IV signé par-devant le notaire soussigné en date du 25 juin 2008 sous réserve de l'approbation de la Cession de Branche d'Activité III et de la Cession de Branche d'Activité IV par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, par l'actionnaire unique de SERVITIA et par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'EURIZON,

décide à l'unanimité, sous réserve de l'approbation de la Cession de Branche d'Activité III par l'actionnaire unique de SERVITIA, d'approuver la Cession de Branche d'Activité III sans contrepartie, étant entendu que Servitia reprendra les contrats d'emploi de tout le personnel IT de Eurizon, à SERVITIA et d'approuver la Cession de Branche d'Activité IV pour une contrepartie en numéraire d'EURIZON à la Société.

L'assemblée générale déclare que tous les actionnaires de la Société, l'actionnaire unique de SERVITIA et tous les actionnaires d'EURIZON ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession II par le Conseil d'Administration de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de la Société, de SERVITIA et d'EURIZON du rapport écrit détaillé sur le Projet de Cession II, du rapport de l'expert indépendant et de l'état comptable intérimaire.

L'assemblée générale constate que la Société, SERVITIA et EURIZON, qui font partie du même groupe bancaire Intesa Sanpaolo, ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité III et la Cession de Branche d'Activité IV au régime des scissions conformément aux Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, et tel que prévu par le Projet de Cession II et conformément à l'Article 308 bis-3 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

L'assemblée générale décide en outre que la Cession de Branche d'Activité III prendra effet tant entre la Société et SERVITIA que vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008 et que la Cession de Branche d'Activité IV prendra effet tant entre la Société et EURIZON que vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008.

Déclaration

Conformément à l'Article 300 (2) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, le notaire soussigné déclare avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société en vue de la réalisation de la Cession de Branche d'Activité I, de la Cession de Branche d'Activité II, de la Cession de Branche d'Activité III et de la Cession de Branche d'Activité IV.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18.35 heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire soussigné par noms, prénoms, état et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte, aucun actionnaire n'ayant exprimé le souhait de signer.

Signé: G. D'URZO, G. MANCUSO, S. DEL ROSSO, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 26 juin 2008, LAC/2008/25989. — Reçu douze Euros (EUR 12.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/07/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008080766/208/338.

(080094778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

TW (Iceland) Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 124.663.

—
Extrait des résolutions écrites date du 1^{er} juillet 2007 concernant la succursale

Les actionnaires ont décidé:

- D'accepter la démission de Sebastien François à la fonction de gérant avec effet au 1^{er} juillet 2007.
- De nommer Tamas Horvath, né le 5 novembre 1977 à Pecs, Hongrie, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, 2310 Luxembourg à la fonction de gérant avec effet au 1^{er} juillet 2007 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008077465/5564/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06704. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Emimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 124.185.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 03 juin 2008

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, et Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

L'assemblée accepte la démission de Madame Joëlle LIETZ, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 03 juin 2008

Monsieur Pierre SCHILL est renommé administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008077460/506/24.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05509. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Orexis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 103.822.

Décision de l'associé unique du 29 mai 2008

L'associé unique accepte la démission de Madame Joëlle LIETZ, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de ses fonctions de gérant.

Il ne sera pas pourvu à son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008077462/506/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05515. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Roquette Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.657.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, le 05 juin 2008 conformément à l'article 20 des statuts

1. L'Assemblée nomme Messieurs Guy ROQUETTE, Pierre-Xavier LEMAIRE et Lambert SCHROEDER en tant qu'Administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2008.

2. L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

DELOITTE S.A. 560, rue de Neudorf, L-2220 LUXEMBOURG

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2008.

Pour la Société

Aon Captive Services Group (Europe)

Signature

Référence de publication: 2008077510/682/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03027. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Axa Alternative Financing Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.072.

Constituée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 juillet 2006, acte publié au Mémorial C no 1751 du 19 septembre 2006

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AXA Alternative Financing Management S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008077685/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06447. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Sylvar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 7, Kinnekshaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.150.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008077691/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04792. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Société Luxembourgeoise de Transports Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.666.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008077692/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04790. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Recordati S.A. Chemical and Pharmaceutical Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 59.154.

Constituée sous l'empire du droit suisse en date du 7 décembre 1973, la société a transféré son siège social de Suisse au Luxembourg par acte reçu par M^e Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 1997, acte publié au Mémorial C no 432 du 7 août 1997; les statuts ont été modifiés par acte reçu par le même notaire en date du 14 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 139 du 11 février 2000; modifiés par acte reçu par le même notaire en date du 28 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 691 du 29 août 2001; modifiés par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 novembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 377 du 26 avril 2005; modifiés par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 décembre 2007, acte publié au Mémorial C n° 461 du 22 février 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RECORDATI S.A. CHEMICAL AND PHARMACEUTICAL COMPANY
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008077729/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05407. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Canon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 21, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 16.539.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008077698/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04073. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

ConnectCom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 43.789.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008077699/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04784. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 13.859.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 18.498.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of June.

Before Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., a société anonyme, registered with the Luxembourg Registry of Trade and Companies ("RCSL"), section B under number 13.859 and having its registered office at L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

here represented by Mr Marco BUS, employee, residing professionally in Luxembourg, 19-21, bd Prince Henri, pursuant to a resolution of the Board of Directors taken on May 13, 2008, hereinafter referred to as "SEB"

incorporated pursuant to a deed of M^e Marc Elter, notary, then residing in Junglinster, dated June 2, 1976 published in the Mémorial C number 120 of June 14, 1976. Its Articles of Association have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated July 30, 2007 published in the Mémorial C number 2322 of October 16, 2007.

2) SANPAOLO BANK S.A., a société anonyme, registered with the RCSL, section B under number 18.498 and having its registered office at L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté,

here represented by Mr Massimo DEL VECCHIO, employee, residing professionally in Luxembourg, 8, avenue de la Liberté,

pursuant to a resolution of the Board of Directors taken on May 13, 2008, hereinafter referred to as "SANPAOLO"

incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Remich, dated July 10, 1981 published in the Mémorial C number 158 of August 6, 1981. Its Articles of Association have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated March 27, 2007 published in the Mémorial C of 2007 page 58062.

SEB and SANPAOLO being referred to as the "Companies".

A copy of the aforementioned resolutions, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary will be annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

It is decided to effectuate the branches of activity transfers between the Companies from one company to another, i.e. from SEB to SANPAOLO and from SANPAOLO to SEB which are part of the Intesa Sanpaolo Banking Group, these branches of activity transfers being detailed hereafter, in pursuance of the restructuring purpose of the Companies to improve the competitiveness of the Companies in the concerned branches of activity to be transferred, and to meet, thus, the concept of the commercial optimisation.

Therefore, it is decided:

I. between SEB (the transferring company) and SANPAOLO (the recipient company)

WHEREAS it is decided that SEB shall transfer without consideration the branch of activity consisting in the Securities Services Bank activities and more particularly, all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity I") to SANPAOLO (the "Branch of Activity Transfer I").

NOW, THEREFORE the Companies, as represented, have requested the undersigned notary to record as follows the transfer deed (the "Transfer Deed") prepared by the Board of Directors of SEB and by the Board of Directors of SANPAOLO, which Transfer Deed is as follows:

1. THE TRANSFER OF THE BRANCH OF ACTIVITY I

The Companies have decided to submit the Branch of Activity Transfer I to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the law on commercial companies dated August 10, 1915 as amended from time to time (the "Luxembourg Company Law").

SEB shall transfer for no consideration the Branch of Activity I to SANPAOLO.

All the shareholders of SEB and all the shareholders of SANPAOLO have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the transfer proposal by the Board of Directors of each of the Companies, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of each of the Companies of the explanatory memorandum to the transfer proposal, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

2. EFFECTIVE DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER I

The Branch of Activity Transfer I shall become effective between SEB and SANPAOLO and vis-à-vis third parties on July 7, 2008 (the "Effective Date"). The publication of the present Transfer Deed and the notarial deeds containing the minutes of the general meeting of shareholders of respectively SEB and SANPAOLO approving the Branch of Activity Transfer I, in accordance with the provisions of Article 9 of the Luxembourg Company Law shall take place on July 7, 2008.

At the Effective Date, all assets and liabilities composing the Branch of Activity I of SEB shall be transferred to SANPAOLO by operation of law in accordance with Article 308 bis-5 of the Luxembourg Company Law and at the exclusive risk of SANPAOLO.

3. DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER I FROM AN ACCOUNTING POINT OF VIEW

For accounting purposes, the Branch of Activity Transfer I shall be considered as accomplished for SANPAOLO as of July 7, 2008.

4. DESCRIPTION OF THE ASSETS AND LIABILITIES INCLUDED IN THE BRANCH OF ACTIVITY I OF SEB TO BE TRANSFERRED TO SANPAOLO

The terms and conditions of the Branch of Activity Transfer I have been determined by reference to the interim accounts as at March 31, 2008 of SEB provided, however, that the assets and liabilities included in the Branch of Activity I of SEB to be transferred, shall be transferred to SANPAOLO in their condition existing on the Effective Date.

<i>ASSETS</i>	
Debtors accounts	17,958,110.71
Overnight investments with Treasury	<u>166,734,639.98</u>
Total Assets	184,692,750.69
<i>LIABILITIES</i>	
Accounts	181,692,750.69
Own Funds	<u>3,000,000.00</u>
Total Liabilities	184,692,750.69
<i>OFF - BALANCE</i>	
Third party assets in deposit	<u>9,008,419,921.00</u>
Total Off - balance	9,008,419,921.00

Without prejudice to the foregoing, assets and liabilities relating to the Branch of Activity I at the Effective Date and not expressly listed in this Transfer Deed shall be transferred to SANPAOLO on the Effective Date.

The net assets are evaluated at eighteen million five hundred thousand Euro (EUR 18,500,000).

5. BOARD OF DIRECTORS' AND SHAREHOLDERS APPROVALS; APPROVAL BY THE COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER ("CSSF")

The Board of Directors of SEB approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

The Board of Directors of SANPAOLO approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

No objection has been received from the CSSF in connection with the Branch of Activity Transfer I.

The effectiveness of the present Transfer Deed is subject to the approval by the extraordinary general meeting of shareholders of respectively SEB and SANPAOLO of the Branch of Activity Transfer I as contemplated by the transfer proposal jointly drawn up by the Boards of Directors of the transferring company and of the recipient company and executed before the undersigned notary on May 15, 2008, and as filed with the RCSL and as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 24, 2008.

II. between SANPAOLO (the transferring company) and SEB (the recipient company)

WHEREAS it is decided that SANPAOLO shall transfer without consideration the branch of activity consisting in the Private and Corporate Bank activities for companies and private clients including the related treasury activities and the execution activity for funds and, more particularly, all assets and liabilities pertaining thereto (the "Branch of Activity II") to SEB (the "Branch of Activity Transfer II").

NOW, THEREFORE the Companies, as represented, have requested the undersigned notary to record as follows the transfer deed (the "Transfer Deed") prepared by the Board of Directors of SANPAOLO and by the Board of Directors of SEB, which Transfer Deed is as follows:

1. THE TRANSFER OF THE BRANCH OF ACTIVITY II

The Companies have decided to submit the Branch of Activity Transfer II to the regime of the demergers as provided for in Articles 285 to 308 (with the exception of Article 303) of the Luxembourg Company Law.

SANPAOLO shall transfer for no consideration the Branch of Activity II to SEB.

All the shareholders of SANPAOLO and all the shareholders of SEB have in accordance with Article 296 of the Luxembourg Company Law expressly waived the requirement for the establishment of an explanatory memorandum to the transfer proposal by the Board of Directors of each of the Companies, of the report of the independent expert and for the deposit at the registered office of each of the Companies of the explanatory memorandum to the transfer proposal, of the report of the independent expert and of the provisional accounting statement.

2. EFFECTIVE DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER II

The Branch of Activity Transfer II shall become effective between SANPAOLO and SEB and vis-à-vis third parties on July 7, 2008 (the "Effective Date"). The publication of the present Transfer Deed and of the notarial deeds containing the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders of respectively SANPAOLO and SEB approving the Branch of Activity Transfer II, in accordance with the provisions of Article 9 of the Luxembourg Company Law shall take place on July 7, 2008.

At the Effective Date, all assets and liabilities composing the Branch of Activity II of SANPAOLO shall be transferred to SEB by operation of law in accordance with Article 308 bis-5 of the Luxembourg Company Law and at the exclusive risk of SEB.

3. DATE OF THE BRANCH OF ACTIVITY TRANSFER II FROM AN ACCOUNTING POINT OF VIEW

For accounting purposes, the Branch of Activity Transfer II shall be considered as accomplished for SEB as of July 7, 2008.

4. DESCRIPTION OF THE ASSETS AND LIABILITIES INCLUDED IN THE BRANCH OF ACTIVITY II OF SANPAOLO TO BE TRANSFERRED TO SEB

The terms and conditions of the Branch of Activity Transfer II have been determined by reference to the interim accounts as at March 31, 2008 of SANPAOLO provided, however, that the assets and liabilities included in the Branch of Activity II of SANPAOLO to be transferred, shall be transferred to SEB in their condition existing on the Effective Date.

<i>ASSETS</i>	
Customer credits	445,000,000
Bank credits	1,882,500,000
Accrued assets	50,000,000
Securities portfolio	90,000,000
Equity share in Sanpaolo Bank Suisse	12,500,000
Private and Trust Total Assets	2,480,000,000
Sanpaolo Notes Stock Portfolio	3,301,000,000
Stock Portfolio	452,000,000
Bank credits	2,564,720,000
Accrued assets	230,000,000
Sanpaolo Notes & Stock portfolio assets	6,547,720,000
<i>LIABILITIES</i>	
Customer deposits & accounts	2,340,000,000
Accrued liabilities	50,000,000
Equity	90,000,000
Private and Trust Total Liabilities	2,480,000,000
Sanpaolo Notes	3,440,720,000
Bank liabilities	2,812,000,000
Accrued liabilities	230,000,000
Equity	65,000,000
Sanpaolo Notes & Stock portfolio liabilities	6,547,720,000
<i>OFF - BALANCE</i>	
Customer Forex	222,000,000
Funds Forex	4,192,000,000
Treasury Forex	776,000,000

Total Forex	5,190,000,000
Treasury IRS	3,150,000,000
Total IRS (related to SP Notes and Stock Portfolio)	3,150,000,000

Without prejudice to the foregoing, assets and liabilities relating to the Branch of Activity II at the Effective Date and not expressly listed in this Transfer Deed shall be transferred to SEB on the Effective Date.

It has been decided by the Companies to include an additional amount of fifty-five million Euro (EUR 55,000,000) in the item "Equity".

The net assets are evaluated at four hundred and ten million Euro (EUR 410,000,000).

5. BOARD OF DIRECTORS' AND SHAREHOLDERS APPROVALS

The Board of Directors of SANPAOLO approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

The Board of Directors of SEB approved this Transfer Deed on May 13, 2008.

The effectiveness of the present Transfer Deed is subject to the approval by the extraordinary general meeting of shareholders of respectively SANPAOLO and SEB of the Branch of Activity Transfer II as contemplated by the transfer proposal jointly drawn up by the Boards of Directors of SANPAOLO and of SEB and executed before the undersigned notary on May 15, 2008, and filed with the RCSL and as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 24, 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations in any form whatsoever as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 20,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present Transfer Deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this documents.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by name, Christian name, civil status and residence, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée "SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A." ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("RCSL") section B sous le numéro 13.859,

ici représentée par M. Marco BUS, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, bd Prince Henri, en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise le 13 mai 2008, ci-après nommée "SEB"

constituée en date du 2 juin 1976 par acte devant Maître Marc Elter, notaire, alors de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C numéro 120 du 14 juin 1976 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte du notaire soussigné en date du 30 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2322 du 16 octobre 2007.

2) la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée "SANPAOLO BANK S.A." ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté, inscrite au RCSL, section B sous le numéro 18.498,

ici représentée par M. Massimo DEL VECCHIO, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 8, av. de la Liberté,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise le 13 mai 2008,

ci-après nommée "SANPAOLO"

constituée par acte du notaire soussigné, alors de résidence à Remich, en date du 10 juillet 1981, publié au Mémorial C numéro 158 du 6 août 1981 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné de résidence à Luxembourg en date du 27 mars 2007, publié au Mémorial C de 2007 page 58062.

SEB et SANPAOLO ensemble sont nommées les "Sociétés".

Une copie desdites résolutions, après avoir été paraphées "ne varietur" par les parties comparantes et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il est décidé de procéder entre les Sociétés à des transferts de branches d'activités de part et d'autres de SEB vers SANPAOLO et de SANPAOLO vers SEB lesquelles font partie du groupe bancaire Intesa Sanpaolo, ainsi que ces transferts de branches d'activités sont décrits d'une façon détaillé ci-après de part et d'autre, poursuivant l'objectif d'une restruc-

turation des Sociétés afin que chacune des Sociétés puisse améliorer sa compétitivité dans les branches d'activité qui lui sont transférées, pour ainsi mieux répondre à un souci d'optimisation commerciale.

Aussi est-il décidé:

I. entre SEB (la société cédante) et SANPAOLO (la société bénéficiaire)

CONSIDERANT qu'il a été décidé que SEB transfère sans contrepartie la branche d'activité comprenant les activités de Services Valeurs Mobilières et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité I") à SANPAOLO (la "Cession de Branche d'Activité I").

PAR CONSEQUENT les Sociétés, telles que représentées, ont requis le notaire soussigné d'acter comme suit l'acte de cession ("Acte de Cession") établi par le Conseil d'Administration de SEB et par le Conseil d'Administration de SANPAOLO, lequel Acte de Cession est conçu comme suit:

1. LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE I

Les Sociétés ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité I au régime des scissions prévu par les Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, (la "Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés").

SEB transférera sans contrepartie la Branche d'Activité I à SANPAOLO.

Tous les actionnaires de SEB et tous les actionnaires de SANPAOLO ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le projet de cession par le Conseil d'Administration de chacune des Sociétés, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de chacune des Sociétés, du rapport écrit détaillé sur le projet de cession, du rapport de l'expert indépendant et d'un état comptable intérimaire.

2. DATE EFFECTIVE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE I

La Cession de Branche d'Activité I prendra effet entre SEB et SANPAOLO et vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008 (la "Date d'Effet"). La publication du présent Acte de Cession et des actes notariés contenant respectivement les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires de SEB et de SANPAOLO approuvant la Cession de Branche d'Activité I, conformément aux dispositions de l'Article 9 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés interviendra le 7 juillet 2008.

A la Date d'Effet tous les éléments d'actif et de passif composant la Branche d'Activité I de SEB seront transférés à SANPAOLO de plein droit conformément à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés et aux risques exclusifs de SANPAOLO.

3. DATE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE I SUR LE PLAN COMPTABLE

Du point de vue comptable, la Cession de Branche d'Activité I sera considérée comme accomplie pour SANPAOLO, le 7 juillet 2008.

4. DESCRIPTION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF COMPRIS DANS LA BRANCHE D'ACTIVITE I DE SEB A TRANSFERER A SANPAOLO

Les termes et conditions de la Cession de Branche d'Activité I ont été déterminés par référence aux comptes intermédiaires du 31 mars 2008 de SEB, sous réserve, toutefois, que les éléments d'actif et de passif compris dans la Branche d'Activité I de SEB à transférer, seront transférés à SANPAOLO dans leur état existant à la Date d'Effet.

ACTIF

Comptes des débiteurs	17.958.110,71
Investissements court terme dans Trésorerie	166.734.639,98
Total Actif	184.692.750,69

PASSIF

Comptes	181.692.750,69
Fonds détenus	3.000.000,00
Total Passif	184.692.750,69

HORS BILAN

Avoirs des tiers déposés	9.008.419.921,00
Total Hors Bilan	9.008.419.921,00

Sans préjudice de ce qui précède, les éléments d'actif et de passif relatifs à la Branche d'Activité I à la Date d'Effet et qui ne sont pas explicitement énumérés dans le présent Acte de Cession seront transférés à SANPAOLO à la Date d'Effet.

L'actif net est évalué à dix-huit millions cinq cent mille Euros (18.500.000 EUR).

5. APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ACTIONNAIRES; APPROBATION PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER ("CSSF")

Le Conseil d'Administration de SEB a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

Le Conseil d'Administration de SANPAOLO a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

Aucune objection n'a été reçue de la CSSF concernant la Cession de Branche d'Activité I.

L'effectivité du présent Acte de Cession est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires respectivement de SEB et de SANPAOLO de la Cession de Branche d'Activité I conformément au projet de cession tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de SEB et par le Conseil d'Administration de SANPAOLO et signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, et tel que déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 mai 2008.

II. entre SANPAOLO (la société cédante) et SEB (la société bénéficiaire)

CONSIDERANT qu'il a été décidé que SANPAOLO transfère sans contrepartie la branche d'activité comprenant les activités de Private et Corporate Banking pour des sociétés et des clients privés, y inclus les activités de trésorerie y relatives et l'activité d'exécution concernant les fonds et, en particulier tous les éléments d'actif et de passif qui s'y rattachent (la "Branche d'Activité II") à SEB (la "Cession de Branche d'Activité II").

PAR CONSEQUENT les Sociétés, telles que représentées, ont requis le notaire soussigné d'acter comme suit l'acte de cession (l'"Acte de Cession") établi par le Conseil d'Administration de SANPAOLO et par le Conseil d'Administration de SEB, lequel Acte de Cession est conçu comme suit:

1. LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE II

Les Sociétés ont décidé de soumettre la Cession de Branche d'Activité II au régime des scissions prévu par les Articles 285 à 308 (hormis l'Article 303) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

SANPAOLO transférera sans contrepartie la Branche d'Activité II à SEB.

Tous les actionnaires de SANPAOLO et tous les actionnaires de SEB ont, conformément à l'Article 296 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, expressément renoncé à l'établissement d'un rapport écrit détaillé sur le projet de cession par le Conseil d'Administration de chacune des Sociétés, du rapport écrit de l'expert indépendant et au dépôt au siège social de chacune des Sociétés, du rapport écrit détaillé sur le projet de cession, du rapport de l'expert indépendant et d'un état comptable intérimaire.

2. DATE EFFECTIVE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE II

La Cession de Branche d'Activité II prendra effet entre SANPAOLO et SEB et vis-à-vis des tiers le 7 juillet 2008 (la "Date d'Effet"). La publication du présent Acte de Cession et des actes notariés contenant respectivement les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires de SANPAOLO et de SEB approuvant la Cession de Branche d'Activité II conformément aux dispositions de l'Article 9 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés interviendra le 7 juillet 2008.

A la Date d'Effet tous les éléments d'actif et de passif composant la Branche d'Activité II de SANPAOLO seront transférés à SEB de plein droit conformément à l'Article 308 bis-5 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés et aux risques exclusifs de SEB.

3. DATE DE LA CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE II SUR LE PLAN COMPTABLE

Du point de vue comptable, la Cession de Branche d'Activité II sera considérée comme accomplie pour SEB, le 7 juillet 2008.

4. DESCRIPTION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF COMPRIS DANS LA BRANCHE D'ACTIVITE II DE SANPAOLO A TRANSFERER A SEB

Les termes et conditions de la Cession de Branche d'Activité II ont été déterminés par référence aux comptes intermédiaires du 31 mars 2008 de SANPAOLO, sous réserve, toutefois, que les éléments d'actif et de passif compris dans la Branche d'Activité II de SANPAOLO à transférer, seront transférés à SEB dans leur état existant à la Date d'Effet.

ACTIF

Créances sur clientèle	445.000.000
Créances sur établissements de crédit	1.882.500.000
Avoirs courus	50.000.000
Portefeuille de valeurs mobilières	90.000.000
Participation en actions dans Sanpaolo Bank Suisse	12.500.000
Total Avoirs Privés et en Trust	2.480.000.000
Sanpaolo portefeuille des obligations	3.301.000.000
Portefeuille titres	452.000.000
Créances sur établissements de crédit	2.564.720.000
Avoirs courus	230.000.000
Sanpaolo Avoirs en Portefeuille Titres et Obligations	6.547.720.000

PASSIF

Dépôts et comptes des clients	2.340.000.000
Dettes courues	50.000.000
Participation	90.000.000
Total Passif Privé et en Trust	2.480.000.000
Sanpaolo Obligations	3.440.720.000

Dettes envers des établissements de crédit	2.812.000.000
Dettes courues	230.000.000
Participation	65.000.000
Sanpaolo Passif en Portefeuille Titres et Obligations	6.547.720.000
<i>HORS BILAN</i>	
Forex Clientèle	222.000.000
Forex Fonds	4.192.000.000
Forex Trésorerie	776.000.000
Total Forex	5.190.000.000
Trésorerie IRS	3.150.000.000
Total IRS (relatif au SP Portefeuille Titres et Obligations)	3.150.000.000

Sans préjudice de ce qui précède, les éléments d'actif et de passif relatifs à la Branche d'Activité II à la Date d'Effet et qui ne sont pas explicitement énumérés dans le présent Acte de Cession seront transférés à SEB à la Date d'Effet.

Les Sociétés ont décidé d'inclure un montant supplémentaire de cinquante-cinq millions Euros (55.000.000 EUR) dans le poste "Participation".

L'actif net est évalué à quatre cent dix millions Euros (410.000.000 EUR).

5. APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de SANPAOLO a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

Le Conseil d'Administration de SEB a approuvé cet Acte de Cession le 13 mai 2008.

L'effectivité du présent Acte de Cession est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires respectivement de SANPAOLO et de SEB de la Cession de Branche d'Activité II conformément au projet de cession tel qu'établi conjointement par le Conseil d'Administration de SANPAOLO et par le Conseil d'Administration de SEB et signé par-devant le notaire soussigné le 15 mai 2008, et tel que déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 mai 2008.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses et rémunération, sous quelque forme que ce soit, en raison du présent acte, sont estimés à EUR 20.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux personnes comparantes, connues du notaire soussigné par leurs nom, prénom, état et demeure, les personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. BUS, M. DEL VECCHIO, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 26 juin 2008, LAC/2008/25983. — Reçu un million vingt-huit mille quatre cents Euros (EUR 1.028.400,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/07/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008080768/208/365.

(080094743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

North South Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.278.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 26 mai 2008

En date du 26 mai 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l. de son mandat de gérant de la Société avec effet au 26 mai 2008;
- de nommer Monsieur Michel RAFFOUL, né le 9 novembre 1951 à Accra, Ghana, ayant comme adresse professionnelle: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 26 mai 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose de:

- Monsieur Michel RAFFOUL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

NORTH SOUTH HOLDINGS S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008077448/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05902. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

CID Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 110.645.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008077888/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05458. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Degroof Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 113.782.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 25 avril 2008

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Alain Léonard, Donald Villeneuve, Vincent Planche, Stéphane Cremer et Patrick Littaye en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009,
2. de nommer Monsieur Benoit Daenen avec adresse professionnelle au 44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles en qualité d'administrateur pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009,
3. de réélire PricewaterhouseCoopers Sàrl en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Pour Degroof Alternative

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008077453/34/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05880. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Tachkent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.201.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TACHKENT S.à r.l, Société à responsabilité limitée
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008077654/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05078. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Thales S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 18.573.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THALES S.A.
Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008077656/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05089. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Wisdom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.735.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WISDOM S.A., Société Anonyme
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008077655/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05094. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Hyperion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.374.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HYPERION S.A., Société Anonyme
Régis MEISTER / Yves CACCLIN
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008077657/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05105. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

MKL Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 30.102.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MKL PROPERTIES S.A., Société Anonyme
Société Générale Bank & Trust
Agent Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2008077658/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05097. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

EURO VL Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 90.050.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 51872 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008078150/211/11.

(080089382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 99.175.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008077659/6078/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05230. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 102.128.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008077660/6078/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05234. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Leggett & Platt Luxembourg Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 99.173.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008077661/6078/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05238. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Axxion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 82.112.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008078167/242/12.

(080089152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Solstice S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6550 Berdorf, 42, rue d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 117.506.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2007 ainsi que les résolutions des associés qui s'y rapportent ont
été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Berdorf, le 19.6.08.

Pascale SEIL

Gérante technique

Référence de publication: 2008077665/9105/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07362. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Auto Moteurs Express Service S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5880 Hesperange, 115, Ceinture Um Schlass.

R.C.S. Luxembourg B 34.594.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2007 ainsi que les résolutions des associés qui s'y rapportent ont
été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 19.6.08.

Hans-Dieter LANGE

Gérant

Référence de publication: 2008077670/6667/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07370. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Transtrend Fund Alliance, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 97.101.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2008

En date du 8 mai 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 12 novembre 2007, de Monsieur Stefan Richter en qualité de Président et d'Administrateur
- de ratifier la cooptation, avec effet au 12 novembre 2007, de Monsieur Adrianus A. Van Hienen en qualité de Président et d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Stefan Richter, démissionnaire
- de renouveler le mandat de Monsieur Adrianus A. Van Hienen en qualité de Président et d'Administrateur pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009
- de renouveler les mandats de Monsieur Joep Van Den Broek, Monsieur Hans-Willem Baron Van Tuyll Van Serooskerken et de Maître Pierre Delandmeter en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009

Luxembourg, le 9 mai 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008078130/1024/24.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05626. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Wood Licence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.
R.C.S. Luxembourg B 116.619.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/06/2008.

Pour la société

François de Radzitzky

Gérant technique

Référence de publication: 2008077671/1559/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04457. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Leoralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.
R.C.S. Luxembourg B 101.004.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/06/2008.

Pour la société

Maurice LEONARD

Gérant technique

Référence de publication: 2008077672/1559/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04455. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Bourmicht S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 81.121.

—
RECTIFICATIF*Extrait*

Suite à l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société en date du 15/05/2008 il a été décidé comme suit:

- L'assemblée générale prend bonne note et accepte la démission de Jean Thielen de son poste d'administrateur. Cette démission prend effet au 08/05/2008.

- Marc Müller est révoqué de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 01/01/2008.

- LUX-AUDIT S.A. (57, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg) est nommé commissaire aux comptes à partir du 01/01/2008.

- DIDIER ABINET (43, rue Camille Polfer à L-2359 Luxembourg) est nommé Administrateur à partir du 08/05/2008. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/05/2008.

Par Mandat

Claude Wagner

Référence de publication: 2008077925/3290/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06245. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

DELPA, Organisation pour le Développement Economique et la Promotion de l'Agriculture, Société Coopérative.

Siège social: L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 6.345.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008077673/2288/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04186. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Dexia LdG Banque S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 129.679.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Dexia LdG Banque S.A., Société anonyme

Jacques Dupuis / Marc Henry

Membre du Comité de Direction / Administrateur Délégué

Référence de publication: 2008077674/6/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06025. - Reçu 74,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pictet Targeted Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.617.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 20 mai 2008 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de

Pierre-Alain Eggly, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Frédéric Fasel, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Pierre Etienne, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Yves Martignier, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

Laurent Ramsey, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

Michèle Berger, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur Deloitte S.A. pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour Targeted Fund Management Company S.A.

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008078216/52/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

ABC Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 67.455.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ... 2008.

Pour compte de ABC LUXEMBOURG S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008077677/752/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04961. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Carador S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 46, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.589.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ... 2008.

Pour compte de CARADOR S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008077678/752/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04956. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Apparatur Verfahren S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 59.420.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2008

- Monsieur Stéphane BAERT, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey,, L-2086 Luxembourg, Monsieur Grégory GUISSARD, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Mademoiselle Cynthia SCHWICKERATH, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont nommés nouveaux Administrateurs en remplacement des sociétés DMC S.à.r.l., EFFICI S.à.r.l. et LOUV S.à.r.l. qui ne souhaitent plus se présenter aux suffrages et ce pour une période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014;

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme ayant son siège au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2008.

Certifié sincère et conforme

APPARATUR VERFAHREN S.A.

G. GUISSARD / S. BAERT

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008078355/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05901. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Penucha & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 95.018.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ... 2008.

Pour compte de PENUCHA & Co S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008077681/752/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04947. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Mardam Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 128.347.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ... 2008.

Pour compte de MARDAM IMMO S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008077682/752/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04942. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Bayerische Landesbank Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 47.892.

—
Beschluss des Verwaltungsrates am 19.02.2008

Herr Werner Schmidt, Vorsitzender des Vorstandes der Bayerischen Landesbank, geb. 13.07.1943 in Deutschland, wohnhaft Panoramastraße 1, 82266 Inning

hat in der Sitzung des Verwaltungsrates am 19.02.2008 mitgeteilt, dass er zum 31.08.2008 seinen Vertrag vertragsgemäß gekündigt hat und zum 01.03.2008 sein Amt niederlegt.

Der Verwaltungsrat hat in seiner Sitzung am 19.02.2008 dem Wunsch von Herrn Werner Schmidt entsprochen.

Herr Dr. Michael Kemmer, Vorstandsmitglied der Bayerischen Landesbank, geb. 30.04.1957 in Deutschland, wohnhaft Maria-Theresia-Straße 3A 81675 München

wurde in der Sitzung des Verwaltungsrates am 19.02.2008 vom Verwaltungsrat zum 01.03.2008 zum Vorsitzenden des Vorstandes der Bank berufen.

München, 24.04.2008.

Bayerische Landesbank
Corporate Center
Konzernentwicklung und Vorstandsstab
Dr. Haas / Jopp

Référence de publication: 2008078418/2436/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04438. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Immo MD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 84.983.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ... 2008.

Pour compte de IMMO MD S.A.
Fiduplan S.A.
Signature

Référence de publication: 2008077683/752/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04940. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Beauty Noro G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6733 Grevenmacher, 1, rue de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 139.378.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, am zehnten Juni.

Vor dem unterzeichnenden Notar Patrick SERRES, mit Amtssitz in Remich (Großherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. Frau Michaela Hildegard NOPPENBERGER, geborene KOENEN, Kosmetikerin, geboren am 7. Januar 1966 in Wincheringen, wohnhaft in D-54453 Nittel-Köllig, Im Maifeld 7,

2. Frau Silke Elisabeth ROTH, geborene NOPPENBERGER, Nagelstylistin, geboren am 28. März 1975 in Saarburg, wohnhaft in D-54293 Trier-Ehrang, 28, Unter-Gerst-Strasse.

Diese Komparenten ersuchen den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die oben genannten Komparenten errichten eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, auf unbestimmte Dauer.

Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "BEAUTY NORO G.m.b.H."

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist die Kosmetik und medizinische Fußpflege und Nagelstudio.

Des Weiteren kann sich die Gesellschaft an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben. Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

Art. 4. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausend-fünfhundert Euro (12.500.- EUR), eingeteilt in einhundert Geschäftsanteile (100) zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125.- EUR), welche wie folgt übernommen werden:

1. Frau Michaela Hildegard NOPPENBERGER,	50
2. Frau Silke Elisabeth ROTH,	50
TOTAL: Einhundert Anteile	100

Diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, sodass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Art. 5. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar ohne Übertragung an Nichtgesellschafter. Bei Sterbefall können die Anteile nur mit der Zustimmung aller Überlebenden an Nicht- Gesellschafter übertragen werden.

Art. 6. Tod oder Verlust der Geschäftsfähigkeit lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 7. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von den Gesellschaftern berufen und beliebig abberufen werden können.

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

Art. 9. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Jeder der Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn und Verlustrechnung nehmen.

Art. 10. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibender Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf Prozent (5%) dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn (10%) Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 11. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf eintausend Euro (1000.- EUR) geschätzt.

Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Anteilhaber, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Anschrift der Gesellschaft lautet:

L-6733 Grevenmacher, 1, rue de Trèves.

2) Zum administrativen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird ernannt:

Frau Silke Elisabeth ROTH, geborene NOPPENBERGER, Nagelstyl istin, geboren am 28. März 1975 in Saarburg, wohnhaft in D-54293 Trier-Ehrang, 28, Unter-Gerst-Strasse.

Zum technischen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird ernannt:

Frau Michaela Hildegard NOPPENBERGER, geborene KOENEN, Kosmetikerin, geboren am 7. Januar 1966 in Wincheringen, wohnhaft in D-54453 Nittel-Köllig, Im Maifeld 7,

3) Die Gesellschaft wird nach außen verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des technischen Geschäftsführers.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Remich, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.
Gezeichnet: M. NOPPENBERGER, S. ROTH, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 13 juin 2008, Relation: REM/2008/772. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents à 0,5% 62,50 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 20 Juni 2008.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2008078753/8085/79.

(080090011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Alster S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 139.349.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the tenth of June.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) "Alpina Real Estate Company S.C.A.", a société en commandite par actions, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number RCS B. 131.697, here represented by Mr. Michaël KITAI, avocat, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 9 June 2008; and

(2) "Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS", a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 132.034 here represented by Mr. Michaël KITAI, previously named, by virtue of a proxy given under private seal dated 9 June 2008.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I.- Form, name, registered office, object, duration

Art. 1. Form - corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Alster S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers")

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers

or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting-to be confirmed.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2008.

Subscription - payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Alpina Real Estate Company S.C.A., previously named, Two hundred and ninety-nine shares 299 Shares

Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS, previously named, Two hundred one shares 201 Shares

Total: five hundred shares 500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Manager of the Company for an undetermined period:

- Mr Raphael KÜSTER, economist, born on 31 October 1975 in Stuttgart (Germany), having his professional address at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

(1) «Alpina Real Estate Company S.C.A.», a société en commandite par actions, ayant son siège social au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.697, ici représentée par Monsieur Michaël KITAI, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 juin 2008, et

(2) «Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS», une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, existant sous la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.034, ici représentée par Monsieur Michaël KITAI, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 juin 2008.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} .- Forme, nom, siège social, objet, durée

Art. 1^{er} . Forme - dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Alster S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les « Sociétés Apparentées »), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier: conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit

et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres; avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante; accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux Gérants.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés**Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - votes.**

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V.- Exercice social**Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Alpina Real Estate Company S.C.A., prénommée, Deux cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	299 Parts Sociales
Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS, prénommée, Deux cent une parts sociales	<u>201 Parts Sociales</u>
Total: cinq cents parts sociales	500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes précitées, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1- Est nommé Gérant de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Raphael KÜSTER, économiste, né le 31 octobre 1975 à Stuttgart (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

2- Le siège social de la Société est établi au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. KITAI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juin 2008. Relation: EAC/2008/7970. — Reçu soixante-deux Euros cinquante Cents (12.500.- à 0,5 % = 62,50 EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 JUIN 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008078773/239/426.

(080089428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Cofima II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.281.

L'an deux mille huit, le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "COFIMA II S.A.", ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C.S. Luxembourg section B numéro 116 281, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 avril 2006, publié au Mémorial C numéro 1356 du 13 juillet 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Jean SECKLER en date du 13 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 257 du 27 février 2007,

L'assemblée est présidée par Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 50.000 (cinquante mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.
 2. Le cas échéant, nomination de BDO Compagnie Fiduciaire comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

BDO Compagnie Fiduciaire, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. HANSEN, S. BOULARD, M. ALBERTUS, J. ELVINGER.

79920

Enregistré à Luxembourg A.C. le 19 mai 2008. Relation: LAC/2008/19923. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008078744/211/58.

(080089452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Abbey Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 59.828.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Pour la Société

EURCO S.A.

Nicolas LEONARD

Administrateur délégué

Référence de publication: 2008078783/1707/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR07945. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

AKH Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.892.150,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 132.650.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- L'Assemblée a pris note de la démission de Monsieur Daniel Adam de son mandat de gérant de la société avec effet au 30 avril 2008.

- L'Assemblée a nommé, avec effet immédiat Monsieur Luca Gallinelli, Senior Manager, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, gérant de la société.

Le nouveau gérant est nommé pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour AKH LUXCO II

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008077516/1005/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05942. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.
